

L'Echo Marnois

N°3 15 février 2017

Edito du Maire

Notre mairie offre un nouveau visage, plus riant et plus accueillant : elle est à l'image que veut promouvoir notre commune, située dans un site privilégié, à l'entrée du Thouarsais.

Nous avons accueilli de nouveaux habitants, si bien que notre population s'accroît avec plusieurs jeunes ménages qui sont les bienvenus et qui n'auront aucune difficulté, j'en suis sûr, à s'inscrire dans notre tissu social et associatif.

Bonne lecture à tous.

Numéros utiles

• Communauté de communes du Thouarsais : 05.49.66.77.00

L'office de Tourisme de Moncontour : 05.49.98.94.94

L'office de Tourisme Thouars: 05.49.66.17.65

Chenil de Pompois : 06.75.38.06.88

Pôle emploi, 5 Rue Anne Desrays: 39 49

Radio RVO: 05.49.70.81.18

• N° d'urgence Eaux de Vienne (eau): 05.49.61.16.90

N° dépannage SEOLIS (électricité): 0 969 321 411

• SAMU: 15

• Gendarmerie: 17

• Pompiers: 18

• Appel d'urgence Européen : 112

• Sans abri: 115

MAIRIE - 13, Grand'Rue - 79600 MARNES

1 : 05 49 67 41 05

⊠ : mairie.marnes@thouars-communaute.fr

Site de la commune : www.marnes.fr

Heures d'ouverture

Mardi et vendredi: 9h - 12h30

Mercredi: 14h - 18h



LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

L'essentiel du budget des travaux de l'année 2016 a été consacré à la fin de l'aménagement de l'esplanade de la mairie.

Ces travaux comprennent un meilleur accueil pour les véhicules des visiteurs avec signalisation réglementaire pour les personnes handicapées, des espaces paysagers et une petite aire dédiée à l'information.



Le montant des travaux réalisés par l'entreprise MRY s'élève à 27449 € TTC. Après versement des subventions (DETR 2830 €, Conseil Départemental 7307 €, CCT 6334 €) il reste 6477 € à la charge de la commune.

Les chemins de desserte de Chandaloux et de Moulin Neuf ont été reprofilés et élargis.

LES PROJETS

- ➤ Le bureau d'études AREA a remis un descriptif chiffré de l'avant projet de la traversée du bourg. La proposition va être étudiée et une option sera retenue en tenant compte des priorités et du potentiel financier de la commune.
- ➤ Les toilettes de la salle du conseil vont être réaménagées conformément aux règles d'accessibilité et pour une utilisation plus fonctionnelle de l'espace.
- ➤ Des travaux de réfection de chemins et de portion de route seront mis au budget 2017.
- > La commune projette d'acquérir une parcelle de terrain route de St Chartres pour un dépôt temporaire de déchets verts ainsi que plusieurs autres dans le cadre de l'aménagement foncier.
- ➤ Une procédure d'acquisition de biens sans maîtres par la commune est en cours. Cette disposition concerne 12 parcelles pour une surface totale d'environ 0,8 ha.
- La vente d'une parcelle, rue de la Gargouille, à M. Chupin est en cours.

VIE COMMUNALE

Agents communaux

Depuis le 1^{er} août 2016, Mme Maryline MARTIN effectue le ménage dans les lieux publics de Marnes, en remplacement de Mme Danielle TRUY.

Depuis le 1^{er} février 2017, M. Pascal POINT est notre nouvel agent communal, il remplace M. Jean-Michel BRECHET.

Inventaire des zones humides

Dans le cadre du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal), la Communauté de Communes du Thouarsais s'est engagée dans la réalisation de l'inventaire des zones humides sur l'ensemble de son territoire. A l'échelon de la commune, un groupe d'acteurs locaux a été constitué.

Deux réunions ont eu lieu avec le bureau d'étude assurant l'opération (une avec le groupe d'acteurs locaux, l'autre avec les propriétaires et exploitants).

Après les trois jours d'étude sur le terrain, une cartographie provisoire des zones humides est à la disposition de la population en mairie du 6 au 17 février 2017.

Les résultats seront alors proposés au groupe d'acteurs, puis après validation par la CCT, au conseil municipal en avril 2017.

Gestion du cimetière

La mairie a fait l'acquisition d'un logiciel de gestion du cimetière.

Lutte contre les ragondins

Le ragondin est un mammifère déclaré nuisible par Arrêté du 8 juillet 2013. Il provoque de nombreux dégâts aux cultures, notamment dans les plantations de maïs et il fait des trous dans les berges.

C'est un animal très prolifique et il n'a pas de véritable prédateur. Sa lutte passe par le piégeage au moyen de cages-pièges. Il est rappelé qu'une déclaration de piégeage doit être faite en mairie, que les pièges doivent être relevés tous les jours et que les cadavres doivent être enterrés ou mieux envoyés à l'équarissage.

D'autre part la FREDON se tient à disposition pour organiser une formation au piégeage et/ou une campagne de lutte contre cette espèce.

<u>Un nouveau service de transport pour la commune « Comm'bus » </u>



Comm'bus est un service de transport à la demande proposé par la Communauté de Commune du Thouarsais, disponible depuis le 1er janvier 2017, pour les habitants de Marnes suivant les jours de ce calendrier.

Calendrier de Comm'bus pour Marnes			
JOURS DE FONCTIONNEMENT	Horaires de départ et d'arrivée à Marnes		
	SEMAINE PAIRE	SEMAINE IMPAIRE	
Lundi		14 h 00 à 17 h 45	
Mardi	8 h 30 à 12 h 00		
Mercredi		9 h 00 à 11 h 30	
Jeudi	14 h 00 à 17 h 45		
Vendredi		8 h 30 à 12 h 30	

Le bus peut transporter au maximum huit personnes adapté est aux personnes à mobilité réduite.

La durée du trajet varie selon le nombre d'arrêts.

Vous souhaitez vous rendre sur Thouars à un des points de desserte cités dans l'encadré, réservez en appelant le 05-49-66-14-14 au moins la veille de votre déplacement.

Le bus passera vous prendre à votre domicile et vous déposera

au point de desserte choisi. Il vous sera demandé 1,50 € pour le

Si vous envisagez de réutiliser Comm'bus pour le retour (1,50 supplémentaire), vous avez la possibilité de partir d'un autre point de desserte.

LES TARIFS

Plein tarif

Tarif réduit

- de 18 ans et demandeurs d'emploi

Ticket unitaire: 1.00€ Ticket unitaire: 1.50€

Carnet de 10 : 12,00€

Gratuit pour les enfants de moins de 5 ans accompagnés et la personne assistant les détenteurs de la carte tierce personne.

Réservation obligatoire

au plus tard la veille de la demande de transport

05-49-66-14-14 (S) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Les points de desserte

Théâtre Place Lavault Place du Boel Place Saint-Laon Place Saint-Médard La vasque Carrefour Paul Bert Les Capucins Conservatoire de Musique Médiathèque de Thouars Hôtel des Communes Résidence Habitat Jeunes Hôpital de Thouars Pôle Santé de Thouars Résidence Molière Résidence Gambetta Cimetière de Féolles Club de l'Age d'Or Complexe Sportif de Sainte-Verge Gymnase du Château Halle des Sports Jean Rostand

> Les Bassins du Thouet E. LECLERC - SUPER U

ALDI - LIDL

TELETHON 2016

Une somme de 1 177 € (dont 371 € de dons) a été versée par la commune au Téléthon.

Les six associations de la commune ont organisé diverses activités.

Des pains cuits au four étaient proposés à la vente.

Une quarantaine de personnes ont participé au repas.



AMENAGEMENT FONCIER DES MARAIS

L'opération d'aménagement foncier des marais de Marnes, ordonné le 8 juillet 2013, porte sur une superficie d'environ 136 ha. L'objectif de cet aménagement est le regroupement de petites parcelles pour une meilleure mise en valeur, dans un cadre environnemental préservé.

Suite au classement des parcelles effectué en 2013 et 2014, un nouveau découpage parcellaire a été réalisé et validé par la commission communale. Le nouveau plan parcellaire a permis de réduire le nombre de parcelles de 1305 à 256 et d'augmenter la surface moyenne des îlots de 0,13 ha à 0,56 ha.

Les limites des nouvelles parcelles ont été matérialisées sur le terrain à l'aide de bornes jaunes ou vertes au cours de l'automne 2016.

Il n'est pas prévu de travaux connexes. Des parcelles, d'une superficie totale d'environ 7 ha seront attribuées à la commune pour la réalisation de projets communaux et la gestion d'espaces naturels (CREN).

L'Autorité Environnementale, en date du 4 août 2016, a jugé satisfaisantes la qualité de l'étude d'impact et de la manière dont l'environnement est pris en compte dans le projet.

La prochaine étape est le déroulement de **l'enquête publique**, qui aura lieu du **lundi 6 mars** au vendredi 7 avril 2017 en mairie de Marnes.

Durant cette période, la commissaire enquêteur sera à la disposition du public aux 6 dates suivantes :

Lundi 6 mars 2017 (14 h à 17 h) Vendredi 10 mars 2017 (9 h 30 à 12 h 30) Mardi 21 mars 2017 (9 h 30 à 12 h 30) Samedi 25 mars 2017 (9 h 30 à 12 h 30) Vendredi 7 avril 2017 (14 h à 17 h)

Les pièces de l'enquête seront consultables aux heures d'ouverture du secrétariat.

Terre Saine

Depuis le 1er janvier 2017, l'usage des pesticides n'est plus autorisé sur les espaces publics. La commune a anticipé cette réglementation et reçu le label « Terre Saine, commune sans pesticide » en 2016.



LAPIN AVEC CIDRE

Ingrédients

1.25 kg de morceaux de lapin 45 gr de beurre non sale 8 échalotes pelées

2 cuillères à soupe de farine

Sel et poivre noir fraîchement moulu

1 bouteille de cidre brut

Un peu d'huile

2 cuillères à soupe de gelée de groseille

1 bouquet garni

Préparation

Assaisonner le lapin

Faire revenir le beurre avec l'huile dans une grande sauteuse et dorer le lapin des deux côtés Retirer le lapin de la sauteuse et faire dorer les échalotes.

Remettre le lapin dans la sauteuse et le saupoudrer de farine

Ajouter le bouquet garni et le cidre

Porter à ébullition puis couvrir et laisser mijoter au moins 25 à 30 minutes

Retirer le lapin et le réserver au chaud.

Enlever le bouquet garni, ajouter la gelée de groseille dans le jus de cuisson et vérifier l'assaisonnement.

Napper le lapin avec la sauce et servir.

Bon appétit

Dates à retenir

Date	Evénement	Organisateur
2 avril 2017	Vide grenier	Comité des fêtes
6 avril 2017	Repas des adhérents	L'Amitié Marnoise
8 mai 2017	Banquet des Anciens Combattants	ACPG - CATM
18 juin 2017	Randonnée et pique-nique	Florilège
22 juin 2017	Pique-nique	L'Amitié Marnoise
23 juillet 2017	Pique nique	Comité des fêtes
20 août 2017	Journée Four à Pain	Florilège
16 septembre 2017	Concours de belote	Comité des fêtes
14 octobre 2017	Troc'plantes	Florilège
22 octobre 2017	Loto	Comité des fêtes
4 novembre 2017	Repas des adhérents	Comité des fêtes
12 novembre 2017	Loto	La Divine Marnoise

RAVIOLES DE CÉLERI ET COMPOTÉE DE POULE JUS ÉMULSIONNÉ AU ROMARIN

Ingrédients (pour 6 personnes)

-1 poule - 800 grammes de carottes - 4 poireaux -1 céleri

-1 oignon piqué de 2 clous de girofle
-1 branche de thym et laurier haché
- branche de romarin

-50 cl de crème liquide

- 20g Beurre

-50 cl de lait



1/-Mettre la poule dans une grande marmite et couvrir d'eau.

- Porter à ébullition et écumer.
- Ajouter les légumes lavés et épluchés, l'oignon piqué, les fines herbes, saler et poivrer.
- Couvrir et laisser cuire de 2h à 2h30. La chair de la poule doit se détacher.
- 2/ Éplucher et tailler très finement des tranches de céleri à l'aide d'une trancheuse de 5 mm d'épaisseur et 10cm de diamètre.
- Blanchir les tranches de céleri dans de l'eau et du lait bouillant salée, pendant 3 minutes, et les rafraîchir dans une eau glacée pendant 2 minutes.
- 3/ Faire revenir dans une sauteuse l'oignon émincé à feu doux afin d'obtenir une compotée puis ajoutez les morceaux de chair de la poule décortiquée auparavant.
- Ajouter quelques cuillères à soupe de bouillon afin de garder la chair tendre. Cuire pendant 5 minutes.
- 4/ Faire réduire le bouillon de volaille restant des deux tiers dans une casserole, ajouter une branche de romarin, la crème liquide, et et laisser réduire pour obtenir une sauce onctueuse.
- 5/ Poser une rondelle de céleri par assiette, déposer une cuillère de chair de poule dessus et recouvrir d'une autre rondelle de céleri et napper du jus émulsionné au romarin, puis servir.

Bon appétit

Déchèteries

Horaires d'ouverture

Borcq/Airvault «Les Plantons»

2: 05.49.63.91.35

lundi-mardi-mercredi-vendredi de 14 h 00 à 17h30 (18 h 30 du 1^{er} avril au 31 octobre) Samedi de 8h45 à 12h15 et de 14 h 00 à 17h30 (18 h 30 du 1^{er} avril au 31 octobre)

Collecte des poubelles le mercredi matin